M. le Président. — Messieurs et chers collègues, c'est avec une profonde tristesse que l'Académie, si cruellement éprouvée déjà, a appris la perte sensible qu'elle vient de faire en l'un de ses membres les plus éminents, M. le professeur Craninx, dont la nomination comme titulaire remontait à la fondation de l'Académie, au 19 septembre 1841.

Pendant cette longue période M. Craninx, comme M. le Secrétaire vient de le dire, s'est toujours fait remarquer par son zèle et son assiduité à assister aux séances. Il a souvent pris une part très remarquable à nos discussions. Il portait à l'Académie le plus vif attachement; il s'intéressait vivement à sa prospérité et à sa renommée.

M. Craninx, professeur de clinique médicale à l'Université de Louvain, avait acquis dans le diagnostic une grande habileté, hautement appréciée par ses collègues et par ses nombreux élèves.

Aussi, messieurs, sa notoriété était très grande, et il représentait assurément une des grandes figures médicales de la Belgique. M. Craninx avait en thérapeutique des convictions ardentes; il avait surtout une grande confiance dans les émissions sanguines, basée sur les nombreux succès qu'elles lui avaient procurés.

Notre regretté collègue était doué d'un caractère extrêmement bienveillant et serviable et avait conquis depuis longtemps d'universelles sympathies.

Pendant sa vie, Craninx a été comblé d'honneurs : il était commandeur de l'Ordre de Léopold, il avait été décoré de la croix civique de première classe, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, etc.; d'autre part, de nombreuses Sociétés savantes du pays et de l'étranger avaient depuis longtemps inscrit son nom sur la liste de leurs membres.

Il était, toutefois, resté modeste; il l'a bien prouvé en demandant que ses funérailles eussent lieu avec la plus grande simplicité et qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, imitant en cela son ancien collègue et ami, M. Michaux.

Il m'a paru, messieurs, que l'affection et la sympathie me faisaient un devoir de rendre ce dernier hommage public à l'éminent collègue que nous avons perdu, et dont, pour mon compte, j'avais pu apprécier ici même, en siégeant au Bureau, près de lui, les qualités hautes et aimables. Je suis assuré d'être l'interprète de vos sentiments unanimes en attestant les regrets que nous inspire la perte de cet illustre vétéran, le dernier survivant, parmi les titulaires, des fondateurs de l'Académie. (Assentiment.)